

4 types d'articles au choix

- 1) **Conseils des Espaces Info Energie, membres du réseau FAIRE (campagne de l'ADEME pour la rénovation)**
- 2) **Aides possibles pour la rénovation**
- 3) **Par où commencer la performance énergétique ? des priorités à se fixer**
- 4) **Des trucs et astuces pour économiser l'énergie**

Economies d'énergie, isolation et énergies renouvelables, les Espaces Info Energie vous conseillent gratuitement

1) Conseils Info Energie, gratuits et indépendants



Les Espaces Info Energie de Savoie et d'Isère, membres du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) sont à votre service

- pour améliorer le confort de votre logement,
- pour vous aider à baisser votre facture énergétique,
- pour trouver en cas de rénovation ou d'installation dans un nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.
- pour vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.

Lors de permanences décentralisées organisées régulièrement à Entre 2 Guiers, un-e conseiller-ère Info Energie reçoit les particuliers qui ont des questions liées à leur habitat pour améliorer la performance énergétique de leur logement.

L'Espace Info Energie, qu'est-ce que c'est ?

L'Espace Info Energie a pour objectif d'accompagner les particuliers et les copropriétés dans leur démarche de rénovation ou de construction de maison.

Membres du réseau FAIRE, les Espaces Info Energie, soutenus par l'ADEME, la Région Auvergne Rhône-Alpes, les Départements de Savoie et d'Isère et les collectivités locales, assurent une mission de service public et dispensent un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et équipement.

Quel est LE conseil de base en matière d'économie d'énergie ?

Le plus important, c'est avant tout **d'isoler sa maison** ou son immeuble.

Les conseils dépendent essentiellement des projets de chacun. Selon les cas, le conseil pourra porter sur l'isolation (critères de choix de l'isolation par l'extérieur ou pas), sur le changement de vitrage ou de menuiseries, sur la ventilation, etc.

En cas de réflexion sur le changement de chauffage, différentes solutions pourront être étudiées dont le recours aux énergies renouvelables : panneaux solaires ? poêle à buches, chaudière granulés ?

A chacun sa solution la plus performante selon son type d'habitat et son budget.

Concrètement, comment se passe l'accompagnement proposé ?

Le conseil aborde les questions techniques mais aussi financières : analyse de devis avant de se lancer dans des travaux ; information sur les aides et subventions. Les conseillers sauront vous guider dans vos démarches administratives pour obtenir ces aides selon votre projet et vos conditions de ressources.

Plus d'infos sur <http://www.infoenergie-auvergnerhonealpes.fr>

Permanences décentralisées mensuelles à Entre-2-guiers (à la Communauté de Communes) sur RdV 04 79 85 88 50/04 76 14 00 10.

Infos pratiques Savoie / ASDER

Conseils téléphoniques de l'ASDER au **04 79 85 88 50** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
sauf le jeudi matin.

Sur rendez-vous : Maison des énergies - 124 rue du bon Vent (ZI Bissy, près du Phare, parking Savoie Expo) –
73000 Chambéry - www.asder.asso.fr

Infos pratiques ISERE / EIE38

Conseils téléphoniques : **04 76 14 00 10** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Sur rendez-vous: Bâtiment ESP'ACE Air Climat Energie - 14 avenue Benoît Frachon 3-8400 Saint-Martin d'Hères.
www.infoenergie38.org/

2) Aides possibles



Une palette d'aides possibles à la rénovation

Les démarches à entreprendre pour bénéficier de ces aides financières sont propres à chaque dispositif. Elles doivent être effectuées **avant de commencer les travaux de rénovation énergétique dans son logement**. Selon la situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres sont réservées aux foyers aux revenus modestes.

Le Crédit d'Impôt est accessible à tous (propriétaires occupants comme locataires) et sans conditions de revenus, il permet de déduire de vos **impôts 30 % des dépenses d'équipement et/ou de main d'œuvre pour certains travaux de rénovation énergétique** : isolation, changement d'appareil de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire (plafonnés à 8 000 € de travaux par an pour un célibataire, 16 000 € pour un couple). Mais pour en bénéficier (ainsi que pour le prêt Eco-PTZ), vous devrez **faire appel à des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)**. L'annuaire de ces professionnels RGE est en ligne sur le site www.faire.fr

L'éco-prêt à taux zéro est un **prêt sans intérêt** qui permet de financer **un bouquet de 2 travaux d'économie d'énergie minimum, ou une rénovation thermique globale**. La durée de ce prêt est modulable entre 3 et 15 ans. Le montant du prêt est plafonné à 20 000 € pour un bouquet de 2 travaux et 30 000 € dans les autres cas.

D'autres aides existent via le guichet unique du Département de la Savoie pour réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'installations d'énergies renouvelables. Sous certaines conditions de ressources, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) peut aussi contribuer à vos projets.

[Se renseigner auprès des conseillers des Espaces Info Energie sur http://www.infoenergie-auvergnerhonealpes.fr/](http://www.infoenergie-auvergnerhonealpes.fr/)

Tableau récapitulatif des aides financières pour les particuliers en cas de travaux de rénovation

| | Type d'aide | Démarche |
|--|---|---|
| Aides non soumises à condition de ressources | ▶ La TVA à Taux réduit | Le taux réduit est de 5.5 %. Il est appliqué directement sur la facture |
| | ▶ CITE Crédit d'impôt Pour la Transition Energétique | Mentionner le montant des travaux sur la déclaration d'impôts sur le revenu de l'année suivante |
| | ▶ EPTZ Eco-prêt à taux zéro Rénovation | Dossier à constituer auprès de votre banque avant travaux |
| | ▶ CEE Certificats d'économies d'énergie (prime énergie donnée par les fournisseurs d'énergie) | Comparer les offres (primes énergie de la grande distribution, des fournisseurs d'énergie et des artisans). Démarche à faire avant travaux |
| Aides soumises à condition de ressources | ▶ Habiter mieux ANAH (Agence nationale de l'habitat) | Demande avant travaux. Inscription en ligne sur https://monprojet.anah.gouv.fr/ |
| | ▶ Isolation à 1 € | |
| | ▶ Prime coupe de pouce | |
| | ▶ Département de l'Isère | Se renseigner auprès des EIE 38 (04 76 14 00 10) et Soliha Isère Savoie (04 76 47 82 45) |
| | ▶ Département de la Savoie Programme TESS 2018 | Vérifier auprès de votre collectivité (commune, communauté de communes ou d'agglomération.) la démarche à suivre avant travaux |

3) Une maison à rénover, un projet de construction : Par où commencer ? Des priorités à se fixer

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !

La

Fort de ce principe,

- 1 adoptez une **démarche économe** qui ne nécessite pas d'investissement et qui a un temps de retour immédiat ;
- 2 privilégiez la **conception et l'isolation de votre maison** pour réduire les pertes d'énergie ;
- 3 pensez aux **énergies renouvelables** de faible impact environnemental.

réglementation thermique a des exigences de «basse consommation».

Un habitat performant BBC « basse consommation » peut consommer jusqu'à 6 fois moins qu'un habitat construit dans les années 60 ! C'est possible pour une construction neuve mais aussi en rénovant de l'existant. L'ASDER organise régulièrement des visites de telles maisons.

Une priorité : il faut agir sur l'isolation. L'épaisseur de l'isolation va influencer directement sur la consommation d'énergie du bâtiment. Lorsque c'est possible, l'isolation la plus performante se fait par l'extérieur.

Recommandations pour obtenir un logement neuf ou rénové « basse consommation »

| Type de paroi | Niveau d'isolation requis (en équivalent laine minérale ou naturelle) |
|---------------|--|
| Toiture | 25 à 30 cm minimum |
| Murs | 15 à 20 cm minimum ou monomur d'environ 50 cm |
| Fenêtres | Double vitrage peu émissif avec gaz rare ou triple vitrage |
| Plancher | 15 à 20 cm minimum d'isolant |



Une fois les besoins d'énergie réduits, installer un système de chauffage performant basé sur les énergies renouvelables (en Savoie, essentiellement solaire et bois) permet de réaliser un investissement respectueux de l'environnement.

Les systèmes solaires permettent de couvrir jusqu'à 40% des besoins annuels en chauffage et 60% des besoins en eau chaude sanitaire pour une habitation en Savoie. Les chaudières automatiques alimentées directement depuis le silo de stockage (plaquettes ou granulés) assurent le chauffage et la production d'eau chaude de l'habitation. Elles peuvent s'utiliser aussi bien en logement individuel que collectif.

Programme des visites de sites et conférences

- dans l'agend'asder téléchargeable sur www.asder.asso.fr
- dans l'agenda de l'Espace Info Energie de l'Isere sur www.infoenergie38.org

4) *Des trucs et astuces pour économiser l'énergie*

Eco-gestes : Economies d'énergie au quotidien dans son logement



FACILES ET ECONOMES : trucs et astuces pour économiser l'énergie.

1) Eteindre les veilles

Des équipements tels TV, ordinateur, etc. consomment encore de l'électricité quand ils ne fonctionnent plus car ils sont en mode veille. On croit son ordinateur éteint or tant qu'il n'est pas physiquement débranché, il est en veille et utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche ! LA solution simple et efficace : connecter l'ensemble de son équipement informatique par exemple, à une **multiprise à interrupteur**, qu'il est alors très facile d'éteindre après usage.

Globalement, la facture d'électricité est majorée de 10% en laissant les appareils en veille. Ils sont très nombreux et consomment 24h/24, 365 jours par an. C'est de l'énergie perdue ! A la maison, vous pouvez économiser jusqu'à 400kWh/an en éteignant complètement vos appareils.

2) Economies de chauffage

- **Au-delà de 19°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage !** Donc choisir de baisser la température chez soi de 1°C voire 2°C, en adaptant la température selon les pièces de vie, c'est toujours gagnant !

- **Pensez à fermer rideaux et volets à la nuit tombée**, cela peut réduire la déperdition de chaleur de la fenêtre jusqu'à 60%. Cette économie peut atteindre 10% du chauffage. De plus cela va diminuer la sensation d'inconfort provoquée par l'effet de paroi froide qui conduit souvent à augmenter d'1 ou 2 degrés le chauffage ! A l'inverse, en journée, il faut favoriser au maximum les apports de chaleur gratuits par le soleil !

- **Pensez à dépoussiérez vos radiateurs**, la poussière bride leurs performances. Vous pouvez gagner jusqu'à 10% d'économies d'énergie très facilement.

3) Le poste du « froid » à la maison

Nettoyer et dégivrer régulièrement votre réfrigérateur : en effet, les appareils de "froid" (congélateur, réfrigérateur) fonctionnent 24h sur 24 !.En les dégivrant tous les 3 mois, vous pouvez économiser jusqu'à 50 % d'électricité sur ce poste. Au-delà de 3 mm, le givre crée une couche isolante et engendre une surconsommation de 30%, à 1 cm cela représente déjà 50 % !

Une température de +5°C est suffisante pour un réfrigérateur, -18°C pour un congélateur. Chaque degré en moins par rapport à ces températures conseillées consomme 5 % d'énergie en plus.